

La ville forme ses maîtres nageurs pour faciliter les recrutements

Formation. Une douzaine de stagiaires suivent la formation au BNSSA. Après l'examen en juin, ils pourront surveiller des bassins.

Il s'agit d'une douzaine de stagiaires à suivre la formation au BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) qui se déroule sur plusieurs modules à la piscine Barberousse.

À la clef : l'examen, qui aura lieu le 8 juin, et la possibilité pour les nouveaux diplômés de travailler dès cet été. « Nous ne formons pas des maîtres nageurs mais des sauveteurs », indique Médéric Chapitoux, directeur de Challenges Academia, qui assure la formation en partenariat avec l'union départementale des pompiers (UDSP 39). « Il y a un volet secourisme plus un volet réglementation. C'est bien d'aller chercher les gens dans l'eau, mais après ? On harmonise les procédures pour travailler de la même façon que les pompiers sur la préparation de la victime »,

« Je veux travailler à l'Aquaparc cet été »

Jérémy Antoine 18 ans, lycéen à Duhamel, Falletans



J'ai voulu faire ce stage car je souhaite travailler cet été à l'Aquaparc. J'ai déjà le PSE1, le secourisme

j'aime bien ça. J'aurais voulu devenir pompier mais je ne suis pas trop sportif. Plus tard j'aimerais travailler dans la médecine, mais le BNSSA me sera peut-être utile si je n'arrive pas à trouver dans ma filière.

explique encore cet ancien gendarme.

La formation se déroule en quatre sessions de trois jours avant l'examen en juin. « Il faut avoir 17 ans révolus pour passer l'examen. Là j'ai des stagiaires qui ont de 17 à 50 ans. Certains sont en reconversion professionnelle. »

« Quelqu'un à qui on confie une vie »

La mise en place de cette formation répond à une attente de la municipalité qui éprouvait quelques difficultés pour trouver des maîtres-nageurs l'été et assurer la surveillance des piscines. « Il y a beaucoup de clubs aquatiques à Dole, il y a vraiment de quoi fournir une formation de ce genre-là », explique Sylvette Mar-

« Pour faire du coaching en piscine »

Christelle Vigouroux, 38 ans, coach sportive, Bletterans



Je veux obtenir le BNSSA parce que je suis coach sportive en individuel et je fais faire du running, du

vélo mais aussi des séances en piscine. Le stage reste accessible pour le secourisme mais dans l'eau, les deux premières épreuves, des apnées, ont été difficiles. Mais c'est un bon groupe, tout se passe bien.



■ Massage cardiaque au bord du bassin. Photo Michel Marilly

chand, adjointe au maire, en charge des sports. On a en outre deux équipements aquatiques estivaux, l'Aquaparc et la piscine de Tavaux, pour lesquels nous sommes amenés à recruter tous les ans. » Les futurs diplômés constituent donc un vivier local qui pourra pallier le manque de candidatures. Et l'élue ajoute : « On souhaite pérenniser une formation BNSSA tous les ans à Dole. » « Je m'engage à leur rembourser 100 euros, en cas de réussite au diplôme », détaille Médéric Chapitoux. « C'est une première entrée dans la vie professionnelle pour eux. Et ils s'engagent sur un rôle à responsabilité. C'est en effet quelqu'un à qui on confie une vie quand on met notre enfant sur une plage surveillée. Je

En chiffres

450

Le coût total de la formation s'élève à 450 euros et il se partage comme suit : 210 euros pour la formation au secourisme assurée par l'UDSP 39 ; 240 euros pour la formation au BNSSA dispensée par Challenges academia. 100 euros seront remboursés en cas de réussite.

13/06

L'Aquaparc ouvre samedi 13 juin. Quinze jours plus tôt que l'année dernière. Une bonne nouvelle quand on se rappelle qu'après un mois de juin très ensoleillé et un week-end de Pentecôte caniculaire, l'ouverture avait vraiment été tardive le samedi 28 juin 2014.

suis ravi de voir que les jeunes s'investissent sur ces fonctions-là. »

« Avec le BNSSA, les jeunes diplômés pourront assurer la surveillance de bassin », indique Sylvette Marchand. « Mais dans la foulée de cette première formation, on va

lancer en septembre une formation de BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Ce diplôme délivré par le ministère de la jeunesse et des sports permet de donner des cours de natation. » ■

Nathalie Bertheux